



# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

## PROCÈS-VERBAL N° 22

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act;*  
(M. le ministre SWAN)

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets/The Waste Reduction and Prevention Amendment Act.*

(M. GERRARD)

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'achèvement des travaux de division de la route transcanadienne à Headingley en 2008 une priorité du gouvernement provincial et qu'il envisage d'examiner la possibilité de prendre d'autres mesures visant à améliorer la sécurité des automobilistes pendant ces travaux. (R. Wiebe, K. Saunders, V. Pearn et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage de prendre des mesures sérieuses afin de pourvoir les postes vacants d'infirmières dans les foyers de soins personnels de la ville de Virden et qu'elle envisage de rouvrir les lits qui avaient été fermés en raison du manque d'infirmières et de s'engager à assurer le retour à Virden des personnes âgées qui ont dû quitter leur communauté, accordant ainsi la priorité aux besoins de ces personnes, et ce, dès que des lits seront disponibles. (W. Unger, W. Gardner, K. Bergson et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager le financement adéquat à long terme du facteur d'équivalence pour assurer que les professeurs à la retraite de même que les futurs retraités reçoivent une prime de vie chère raisonnable. (C. Munro, J. Biy, J. Biy et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement à reconnaître l'importance de l'immigration pour notre province en améliorant et en renforçant le programme Candidats du Manitoba. (D. Bell, C. Smith, M. Polvorosa et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage d'examiner l'état de la R.P.S. n° 481 afin de constater directement l'état de détérioration dans lequel elle se trouve et qu'il envisage de prendre des mesures prévoyant la réparation et l'entretien de cette route en vue d'assurer la sécurité des résidents. (M. Neault, S. Thibut, A. Zastre et autres)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN dépose :

le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2007;

(Document parlementaire n° 10)

le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2007;

(Document parlementaire n° 11)

le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2008-2012.

(Document parlementaire n° 12)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> MARCELINO, M. PEDERSEN, M<sup>me</sup> BRICK ainsi que MM. GRAYDON et MALOWAY font des déclarations de député.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SELINGER demandant à l'Assemblée d'approuver la politique budgétaire générale du gouvernement.

La motion principale fait l'objet d'une motion d'amendement proposée par M. MCFADYEN portant qu'elle soit remplacée par ce qui suit :

Que l'Assemblée déplore qu'en déposant le présent budget, le gouvernement ne tienne pas compte des besoins présents et futurs des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il n'a pas réussi à faire avancer le Manitoba pour qu'il atteigne son vrai potentiel et devienne plus compétitif au Canada et à l'échelle internationale;
- b) qu'il a augmenté la dépendance du Manitoba face aux contributions faites par les citoyens des autres provinces par le biais des paiements de péréquation et que ses dépenses ont crû de plus de 6 % sans que les Manitobains en voient les résultats;
- c) qu'il continue d'engouffrer des milliards dans des projets financés par les contribuables plutôt que par des investisseurs privés, la base réelle d'une société prospère;

d) qu'il n'a pas diminué l'impôt, lequel grandit démesurément par rapport à l'impôt prélevé ailleurs, avec 9 \$ de nouvelles dépenses pour chaque dollar de réductions d'impôt;

e) qu'il a augmenté le fardeau de la dette du Manitoba au lieu de faire ce que font les familles et les gouvernements responsables au Canada en période économique favorable, c'est-à-dire réduire la dette;

f) qu'il a ignoré les priorités des Manitobains et des Manitobaines en ne fournissant pas les ressources appropriées pour combattre le crime et mettre fin au récidivisme que permet le système judiciaire;

g) qu'il a encore augmenté les franchises du Régime d'assurance-médicaments, obligeant les personnes âgées ainsi que les Manitobains et les Manitobaines à faible revenu à subir les conséquences des décisions qui ont engendré des pertes d'argent;

h) qu'il n'a pas réussi à mettre fin à la médecine de couloirs, tel qu'il l'avait promis, bien qu'il ait presque doublé le budget consacré aux soins de santé;

i) qu'il n'accorde pas d'importance à la ville de Brandon, le deuxième centre urbain du Manitoba;

j) qu'il a maintenu le gel des frais de scolarité pour une autre année, affaiblissant ainsi nos universités et nos collègues;

k) qu'il n'a pas répondu aux besoins urgents des communautés croissantes de la province en matière d'infrastructure, d'éducation et de garde d'enfants et qu'il n'a pas de plan pour y remédier;

l) qu'il n'a pas su mieux protéger les enfants les plus vulnérables du Manitoba qui sont la responsabilité du système d'aide sociale;

m) qu'il a abandonné les Manitobains et les Manitobaines en région rurale en adoptant des règlements punitifs et en n'ayant pas de plan à long terme pour la croissance de l'économie rurale;

n) qu'il n'a pas réussi à faire face aux problèmes des secteurs bovin et porcin qui sont confrontés à la diminution du prix des produits, à l'effet de la valeur augmentée du dollar, à l'augmentation du coût des facteurs de production, à la prolongation du moratoire imposé au secteur porcin ainsi qu'à la mention obligatoire du pays d'origine sur les étiquettes;

o) qu'il n'a pas réussi à établir de stratégie visant à faire face à la quarantaine d'avis demandant à la population du Manitoba de faire bouillir l'eau du Manitoba;

p) qu'il a retardé la réalisation de tout progrès important visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre pendant une période excédant son mandat actuel;

q) qu'il a omis de renverser la décision politique fautive de construire BiPole III sur le côté ouest du lac Winnipeg, abandonnant ainsi les communautés du côté est, gaspillant 1,5 milliard de dollars et hypothéquant le futur des enfants manitobains,

et que le gouvernement a, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

**Lundi 14 avril 2008**

---

Le débat se poursuit sur l'amendement.

MM. MARTINDALE, DERKACH et CALDWELL, M<sup>me</sup> MITCHELSON, MM. REID et HAWRANIK ainsi que M. le *ministre* BJORNSON interviennent. M. SCHULER exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke